



ATTESTATION DE LOGEMENT

Je soussigné, Monsieur Ekpe KOUGNIGBAN, agissant en qualité de Président de la société WELINA STUDENT GROUP SAS, entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS), société par actions simplifiée, au capital social de 18 000 euros, dont le siège est établi au 99 avenue Achille Peretti, 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 941 324 899 00017, atteste sur l'honneur que :

M. BALOGAN PRINCE CRAG JORELL né(e) le **20/10/2007** à **LOME**

A effectué une réservation de logement via notre plateforme welina student (accessible à l'adresse www.welina-student.com), selon les conditions suivantes :

Adresse du logement réservé : **3 boulevard du coq d'argent, 13090 Aix-en-Provence**

Date d'entrée prévue : **20 Août 2025**, pour une période d'une année.

Tarif mensuel : **532 euros**

Ce logement a fait l'objet d'une vérification préalable par nos services, lesquels en ont validé la conformité aux normes en vigueur en matière de location à usage d'habitation, garantissant ainsi des conditions d'accueil adaptées au public étudiant.

Pour toute demande d'information, le consulat ou toute autorité compétente peut nous contacter à l'adresse suivante : support@welina-student.com



À scanner pour vérification
d'authenticité

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 21/05/2025

WELINA STUDENT GROUP

99 Avenue Achille Peretti 92200 Neuilly-sur-Seine

941 324 899 R.C.S Nanterre

SAS au capital social de 18000€

Ekpe Kossi KOUGNIGBAN,
PRESIDENT